



Samedi 2 juillet

BASE DE PLEIN AIR DE LÉRY-POSES

## Le centre nautique réhabilité

***Guidés par Michel Ranger, Président du syndicat mixte de gestion de la base de plein air et de loisirs de Léry-Poses, Kader Chekhemani, Vice-Président en charge des sports représentant Alain Le Vern, Président de la Région Haute-Normandie, Jean Louis Destans Président du Département de l'Eure, Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime et Franck Martin, Président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, ont inauguré, ce samedi 2 juillet, la réhabilitation des installations de ce domaine.***

Ces collectivités, membres du Syndicat mixte de la Base de loisirs et de plein air (BPAL) lui versent chaque année 1 500 000 € au titre de l'investissement. Ce mode de gestion, élaboré il y a 6 ans, a permis de mettre en lumière le vieillissement de l'équipement et la nécessité de réhabiliter et rénover la structure.

La base de loisirs n'avait pas fait l'objet d'investissement depuis sa création. Les installations avaient vieilli et enregistraient des problèmes multiples, notamment en termes de fonctionnement (appareillages obsolètes), vétusté des équipements et de sécurité. Ces problèmes avaient des répercussions sur l'activité de la base, sur la qualité d'accueil et sur le respect de la réglementation relatives aux établissements recevant du public.

Les travaux se sont déroulés de janvier à avril 2010 pour un coût total de 2 050 000 €. Ils ont permis un aménagement et une réfection du bâtiment existant afin d'offrir de meilleures conditions d'hébergement aux occupants. A noter que dans un souci de développement durable, une partie des toitures a été équipée de panneaux solaires et photovoltaïques.

En 2011, les investissements, s'élevant à 1 820 000 €, ont concerné principalement des travaux de réhabilitation des bâtiments d'hébergement et de restauration du Centre Régional Jeunesse et Sports, avec des travaux d'isolation, de plomberie et d'accessibilité pour les handicapés. Autres chantiers : la maison des sports nautiques en bord de Seine, le golf, le point d'accueil jeunes qui reçoit des centres de loisirs en camping.

Aujourd'hui, la base de loisirs de Léry-Poses est en capacité d'accueillir au mieux les visiteurs qui ne manquent pas d'apprécier, c'est certain, les travaux de réhabilitation ici réalisés ces mois derniers.

## **Un peu d'histoire**

Création le 15 mai 2006 du syndicat mixte de gestion de la base de plein air et de loisirs de Léry-Poses se substituant au syndicat mixte du Vaudreuil, dissout le 14 mai 2006. L'actuel syndicat est dirigé par Valérie Petit depuis le 1er juin. Les membres du syndicat sont donc les trois collectivités du « 276 » et la CASE.

La clé de répartition des subventions d'investissement prévoient une répartition identique pour les subventions de fonctionnement :

Région Haute-Normandie : 35 %

Département de l'Eure : 25 %

Département de Seine-Maritime : 25 %

CASE : 15 %.

En tant que collectivité adhérente au Syndicat mixte, la Région Haute-Normandie apporte une dotation annuelle de 1 500 000 € par an (525 000 € de fonctionnement et 525 000 € en investissement). Pour les Départements de l'Eure et de Seine-Maritime, conformément aux cotisations statutaires, ce sont 375 000 € (par collectivité) qui sont alloués annuellement au Syndicat mixte de Léry-Poses, tant en investissement qu'en fonctionnement.

---

### **Contacts presse**

#### *Région Haute-Normandie*

Sébastien Vau-Rihal

port : 06 13 13 62 65

sebastien.vau-rihal@cr-haute-normandie.fr

#### *Département de l'Eure*

Philippe Lebault

port : 06 70 48 42 52

philippe.lebault@cg27.fr

#### *Département de la Seine Maritime*

Camille Delamare

port : 06 74 35 26 07

camille.delamare@cg76.fr